



Bulletin quotidien

ASSEMBLÉE — 35^e SESSION

BULLETIN N° 7 — MARDI 5 OCTOBRE 2004

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, comprend les articles suivants : programme des séances de la journée, bref résumé des travaux de la veille, calendrier des réceptions et avis d'intérêt général.

Horaire des séances : mardi 5 octobre 2004

Deuxième séance de la Commission économique	9 h 30	Salle de conférences 3 (1 ^{er} étage du centre de conférences)
Huitième séance du Comité exécutif	9 h 30	Salles de conférences 1 et 2 (4 ^e étage du centre de conférences)
Groupe de travail du budget	9 h 30	Salle de conférences 5 (3 ^e étage du centre de conférences)
Septième séance plénière	14 h 30	Salles de conférences 1 et 2 (4 ^e étage du centre de conférences)
Troisième séance de la Commission technique	14 h 30	Salle de conférences 3 (1 ^{er} étage du centre de conférences)

SOINS D'URGENCE

Lundi – vendredi

9 – 17 heures

Poste 8212

Le cabinet du consultant médical est situé au quatrième étage de la tour à bureaux, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 9 à 17 heures pendant toute la durée de l'Assemblée. En cas d'urgence ou s'il n'est pas possible de la joindre, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, quatrième étage, bureau 4.35.28 (poste 8236 ou 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

L'hôpital le plus proche de l'immeuble de l'OACI est le Centre universitaire de santé McGill, tél. : 934-1934.

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à *Urgences-Santé* en composant le 911.

Mesures de sécurité dans l'immeuble

Les gardiens ont pour stricte consigne de refuser l'accès des locaux de l'OACI à toute personne ne portant pas de laissez-passer. Ce laissez-passer devra être porté bien en vue, en permanence, dans les locaux de l'Organisation.

Les participants à la session de l'Assemblée recevront, au moment de leur inscription, un insigne qui leur servira de laissez-passer et leur donnera accès au centre de conférences et à la tour à bureaux. Ces insignes devront être gardés soigneusement ; en cas de perte, les préposés à l'inscription fourniront un insigne de remplacement sur présentation des pièces d'identité appropriées.

Des insignes de couleur différente seront distribués aux personnes qui accompagnent les participants et qui souhaitent assister aux séances et aux réceptions.

Séances d'hier

Sixième séance du Comité exécutif

À sa sixième séance, tenue à 9 h 45 le lundi 4 octobre, le Comité exécutif a continué son examen du point 15 de l'ordre du jour (Protection de l'environnement), et le débat a porté essentiellement sur la question des mesures basées sur le marché dans le contexte des émissions de moteurs d'aviation, traitée dans la note de travail principale WP/76 et une série d'autres notes de travail présentées par divers États et organisations.

Le Comité a abordé son examen du projet de révision de l'Appendice I de la Résolution A33-7 de l'Assemblée jointe à la note WP/76, compte tenu des amendements à ladite

résolution proposés par les 41 États contractants membres de la CEAC dans la note WP/223. À la fin de la séance, le Comité avait terminé son examen des considérants. Le débat sur les paragraphes du dispositif a été reporté à la séance suivante du Comité, prévue pour l'après-midi même, à 14 h 30.

Commission économique

La Commission économique a tenu sa première séance le 4 octobre à 9 h 30, sous la présidence de M. A. Faletau (Tonga). La Commission a élu M. R. Lutchmedial (Trinité-et-Tobago) et M. L. Löqvist (Finlande) aux postes de premier et de second vice-présidents respectivement.

Au titre du point 7 de l'ordre du jour, la Commission a pris note des parties des rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2001, 2002 et 2003 et du Supplément pour la première moitié de 2004 qui lui avaient été renvoyés par la Plénière.

Au titre du point 8, la Commission économique a examiné les parties du budget-programme proposé pour 2005, 2006 et 2007 qui concernent le transport aérien et qui lui avaient été renvoyées par la Plénière.

La Commission a abordé son étude du point 27. Elle a achevé l'examen des notes WP/9 et Additif n° 1, 214, 217, 219, 119, 136, 201 ainsi que des notes d'information 47, 196 et 253 sur les résultats de la cinquième Conférence mondiale de transport aérien; des notes WP/9 et 45 et Rectificatif n° 1 sur le commerce des services ainsi que des notes WP/96, 244 et Rectificatif n° 1, 156, 64 et 259 sur la propriété et le contrôle des transporteurs aériens. L'examen d'autres notes se rapportant au point 27 a été reporté à la deuxième séance de la Commission.

Groupe de travail du budget

Le **Groupe de travail du budget** a tenu sa deuxième séance le lundi 4 octobre afin d'examiner les questions liées aux dépenses des services d'administration et de fonctionnement (AOSC) du Programme de coopération technique (point 39.2). La séance a débuté à 9 h 30 et s'est terminée à 10 h 30. Le Groupe examinera et achèvera son rapport au cours de sa prochaine séance, le mardi 5 octobre à 9 h 30 dans la salle de conférences 5, au 3^e étage.

Commission juridique

La Commission juridique a tenu sa troisième et dernière séance le lundi 4 octobre à 14 h 30.

La Commission a terminé son examen du point 37 en se fondant sur les notes WP/62 et 279 et a élaboré une résolution recommandée à l'Assemblée pour adoption.

Elle a également terminé son examen du point 38, traité dans la note WP/33, Appendice D.

La Commission a examiné les notes WP/276, 278, 277 et 292 qui contiennent le texte de ses projets de rapport sur les parties Généralités, ordre du jour et méthodes de travail, ainsi que les points 7, 8, 33, 34, 35, 36 et 37 de l'ordre du jour. La Commission a approuvé les projets de rapport, moyennant quelques amendements. Elle a recommandé que lesdits projets soient transmis à la Plénière pour adoption.

Septième séance du Comité exécutif

Au cours de sa septième séance, tenue à 14 h 30 le lundi 4 octobre, le Comité exécutif a poursuivi son examen du point 15 de l'ordre du jour (Protection de l'environnement). Il a achevé son examen du projet de révision de l'Appendice I de la Résolution A33-7 de l'Assemblée jointe en appendice à la note WP/76, compte tenu des amendements proposés par les 41 États contractants membres de la CEAC dans la note WP/223 ainsi que d'une proposition présentée par l'IATA dans la note WP/85. Le Comité est convenu de soumettre à la Plénière pour adoption le projet de révision de l'Appendice I de la Résolution A33-7, sous réserve de certaines modifications.

Le Comité a abordé ensuite son examen du projet de mise à jour de la Résolution A33-7 : Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement, présentée dans l'appendice à la note WP/77, compte tenu d'amendements proposés par les 41 États contractants membres de la CEAC dans la note WP/223. Au moment de lever la séance, le Comité avait achevé son examen des considérants et des paragraphes du dispositif ainsi que de l'Appendice A — Généralités. Le débat sur les autres appendices a été reporté à une séance ultérieure.

Commission administrative

La **Commission administrative** a tenu sa troisième séance le lundi 4 octobre à 14 h 30. Le projet de texte de la partie « Généralités » du rapport de la Commission (WP/283, AD/21) et les points suivants de l'ordre du jour ont été examinés et approuvés :

Point 7 :	Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2001, 2002 et 2003	WP/282, AD/20
Point 8 :	Budget-Programme pour 2005, 2006 et 2007	WP/282, AD/20
Point 40.1 :	Confirmation des décisions du Conseil portant fixation des contributions au Fonds général et des avances au Fonds de roulement des États qui ont adhéré à la Convention	WP/282, AD/20
Point 40.2 :	Arriérés de contributions de l'ancienne République fédérative socialiste de Yougoslavie	WP/282, AD/20
Point 41.1 :	Aspects financiers de la question des arriérés de contributions	WP/282, AD/20
Point 41.2 :	Mesures incitatives pour le règlement des arriérés de longue date	
Point 41.2 :	Mesures incitatives pour le règlement des arriérés de longue date — Rapport sur la Résolution A34-1 de l'Assemblée	WP/282, AD/20
Point 41.3 :	Rapport sur le Fonds de roulement	WP/282, AD/20
Point 41.4 :	Répartition de l'excédent de trésorerie	WP/282, AD/20

Point 42 :	Examen des dépenses, approbation des comptes et examen des rapports de vérification des comptes des exercices financiers 2001, 2002 et 2003	WP/283, AD/21
Point 43 :	Nomination du Commissaire aux comptes	WP/283, AD/21
Point 44 :	Rapport sur l'utilisation du Fonds pour les technologies de l'information et des communications (TIC)	WP/283, AD/21
Point 45 :	Résolutions de l'Assemblée à intégrer ou à déclarer comme n'étant plus en vigueur	WP/283, AD/21

La séance s'est terminée à 15 h 20 et la prochaine séance de la Commission se tiendra le mercredi 6 octobre à 14 h 30 dans la salle de conférences 3, au 1^{er} étage.

Réceptions

Le Secrétaire général publie la liste ci-après afin d'informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. N'y figurent que les réceptions qui ont été portées à la connaissance du Cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles la délégation invitante adressera, dans tous les cas, des invitations personnelles. Le calendrier ci-dessous est sujet à modification.

Mardi 5 octobre 2004

Réception de la délégation du Ghana

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M^{me} Anna Mattei, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8042).

Note : Les messages et les invitations à caractère personnel qui seront déposés au satellite de distribution pour être remis aux délégués devront porter, outre le nom du destinataire, le numéro de sa case (voir liste des délégués).

Les délégations qui invitent des personnes de l'extérieur (qui ne possèdent pas de laissez-passer valide) sont priées d'en soumettre la liste au Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10, afin de faciliter leur admission par les gardiens.

Activités sociales

L'OACI a organisé un programme d'activités à l'intention des personnes qui accompagnent les participants à l'Assemblée. Chaque participant ayant fait savoir qu'il était accompagné lors de l'inscription a reçu un exemplaire de ce programme. On peut s'en procurer d'autres au bureau d'information du premier étage du centre de conférences.

Vous trouverez aussi, jointe au Bulletin quotidien, une **FEUILLE ROSE** intitulée « **PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE 2004** », qui récapitule toutes les activités prévues. **Ce programme sera mis à jour quotidiennement.** Nous prions donc les délégués de bien vouloir détacher cette feuille rose pour la remettre chaque jour à la personne qui les accompagne.

Bureau d'information de l'OACI

À compter de mardi 28 septembre 2004, le bureau d'information de la 35^e session de l'Assemblée de l'OACI sera ouvert tous les jours jusqu'au vendredi 8 octobre 2004. Vous êtes cordialement invités à visiter le bureau d'information qui se trouve dans le foyer de la salle de l'Assemblée.

Le bureau d'information offre à tous les délégués la possibilité unique de mieux s'informer du travail que le Secrétariat accomplit au nom des États contractants de l'Organisation. Il leur permet aussi de rencontrer des membres du personnel du Secrétariat auxquels ils peuvent poser des questions sur tous les aspects du travail de l'OACI. Nous vous conseillons de consulter tous les jours la présente publication pour voir quels sujets seront traités.

Nous vous rappelons que vous êtes cordialement invités à assister à l'inauguration du nouveau site Web de statistiques commerciales, ICAOData.com, mis au point par l'OACI en collaboration avec Air Transport Intelligence (ATI). Cette inauguration aura lieu dans la zone de présentation du foyer de la salle de l'Assemblée durant la pause-café de l'après-midi. Une seconde présentation aura lieu le jeudi 7 durant la pause-café du matin.

Direction du transport aérien (ATB)

Des fonctionnaires de l'ATB feront une présentation sur leurs travaux et seront sur place pour répondre à vos questions durant les pauses du matin et de l'après-midi ainsi que de 14 h à 14 h 30.

Présentations

Pause du matin	Démonstration des produits : — the <i>World's Air Services Agreements (WASA)</i> (Les accords de services aériens du monde) — the <i>Template Air Services Agreements (TASAs)</i> (les modèles d'accord sur les services aériens)
14 heures	AVSECMOP — Certification des gestionnaires de la sûreté de l'aviation : première étape vers la professionnalisation de la discipline AVSEC
Pause de l'après-midi	Démonstration d' <i>ICAOData</i> — le nouveau projet de statistiques en ligne

Rencontrez chaque jour les experts de l'OACI au bureau d'information de l'OACI.

Ordinateurs

Vingt postes informatiques offrant la plupart des outils Microsoft Office et deux imprimantes seront à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel fondés sur le Web, au 4^e étage du centre de conférences.

Des cartes téléphoniques longue distance seront en vente au bureau d'accueil.

Divers

1. Liste des délégués

1.1 La deuxième liste des délégués a été diffusée vendredi 1^{er} octobre 2004. Tous les amendements à la liste devraient être notifiés au bureau d'inscription.

1.2 Par mesure de sécurité, cette liste n'indiquera pas l'adresse des participants à Montréal, mais uniquement le numéro de la case qui leur est réservée pour la distribution des documents.

2. Procès-verbaux des séances

2.1 Les projets de procès-verbaux seront diffusés le plus rapidement possible. Toutefois, les notes de travail destinées aux séances en cours ont naturellement priorité et les projets de procès-verbaux risquent par conséquent de paraître avec un certain retard lorsqu'il y a surcharge de travail.

3. Attribution des places dans la salle de l'Assemblée

3.1 Chaque délégation représentant un État contractant qui a envoyé six participants ou davantage dispose d'un maximum de six sièges (trois à la table et trois derrière). Les délégations composées de cinq ou quatre participants disposent d'un maximum de quatre sièges (deux à la table et deux derrière). Les délégations composées de trois participants disposent de deux sièges à la table et d'un siège derrière, et celles qui sont composées de deux participants disposent d'un siège à la table et d'un siège derrière. Il y a un certain nombre de sièges supplémentaires au balcon, situé au 5^e étage du centre de conférences, auquel on peut accéder par les ascenseurs n^{os} 7 ou 8.

4. Rafraîchissements

4.1 Pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi, les participants pourront se procurer café, boissons gazeuses et sandwiches à l'extérieur de la salle de l'Assemblée, au 4^e étage, et au 1^{er} étage du centre de conférences. Des coupons sandwich/café seront en vente au comptoir d'accueil.

5. Photos des délégués

5.1 Le Bureau des relations extérieures et de l'information du public a le plaisir d'offrir une photo gratuite à tous les délégués qui font une déclaration pendant les séances de la Plénière au titre du point 2 de l'ordre du jour. Les photos peuvent être retirées au Bureau des relations extérieures et de l'information du public situé au 12^e étage de la tour du Secrétariat (bureau 12.05) les jours suivants :

Mercredi 6 octobre, de 15 à 17 heures

Jeudi 7 octobre, de 15 à 17 heures

Vendredi 8 octobre, de 15 à 17 heures

6. Objets personnels

6.1 Les participants **sont priés de ne laisser ni documents ni objets personnels dans les salles de conférences à la fin des séances.**

6.2 Les participants sont priés de ne laisser à aucun moment d'articles, de serviettes ou de colis sans surveillance dans les locaux de l'OACI.

6.3 Le satellite de distribution des documents, situé au quatrième étage du centre de conférences, est chargé uniquement de distribuer les documents de l'Assemblée publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

7. Système d'écoute (MX)

7.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	Salle de l'Assemblée ou salle de conférences 1	Salle de conférences 2	Salle de conférences 3
Intervenant	11	21	31
Anglais	12	22	32
Arabe	17	27	37
Chinois	16	26	36
Espagnol	14	24	34
Français	13	23	33
Russe	15	25	35

8. Départ des participants avant la fin de la session de l'Assemblée

8.1 Les membres des délégations et les observateurs qui partent avant la fin de la session de l'Assemblée sont priés d'en aviser le satellite de distribution des documents, au quatrième étage du centre de conférences.

8.2 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 4^e étage du centre de conférences, ou au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10.

9. Retour des laissez-passer avant le départ

Les délégués qui partent après les séances de l'Assemblée sont aimablement priés de déposer leurs laissez-passer dans la boîte disposée à cette fin près du bureau d'accueil au 1^{er} étage du centre de conférences.

10. **Services de commissariat**

10.1 L'horaire du commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

Première semaine de l'Assemblée :

Lundi	27 septembre	}	
Mardi	28 septembre		12 à 14 heures
Jeudi	30 septembre		16 à 18 heures
Vendredi	1 ^{er} octobre		

Deuxième semaine de l'Assemblée :

Lundi	4 octobre		16 à 18 heures
Mardi	5 octobre	}	12 à 14 heures
Jeudi	7 octobre		16 à 18 heures
Vendredi	8 octobre		12 à 14 heures

11. **Services de garderie**

11.1 La plupart des hôtels ont des services de garderie.

ASSEMBLÉE DE L'OACI SUR LE WEB

Consultez le site de la 35^e session de l'Assemblée de l'OACI sur le Web à l'adresse suivante :

<http://www.icao.int/icao/en/assembl/a35/>

BOUTIQUE DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située près du bureau d'inscription.

COMITÉ D'ACCUEIL DE L'OACI — A35

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2004

INSCRIPTION : prière de noter que le voyage à Ottawa du mercredi 6 octobre est complet.

DATE ET HEURE	ACTIVITÉ	HÔTESSES /HÔTES	COÛT (en \$Can)	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
MERCREDI 6 oct. 7 h 45 à 18 h	Une journée à Ottawa	Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la délégation du Canada à l'OACI	Gratuit	Lundi 4 octobre 2004

BUREAU D'INFORMATION : 954-8219, poste 7081